

GUIDE ET RÈGLEMENTS

12^e édition du Festival de Courts Métrages Indépendants de Boucherville

Mise à jour 20 mars 2024.

Ce guide vise à aider les réalisateurs à soumettre leurs films au Festival de Courts Métrages Indépendants de Boucherville. Merci d'en prendre connaissance, car toute soumission implique que vous en acceptiez toutes les conditions.

Horaire du festival

La 12^e édition du FCMIB se tiendra du **vendredi 20 au dimanche 22 septembre 2024**.

Le **vendredi**, les réalisateurs et réalisatrices nominés seront conviés à un **Tapis Rouge** agrémenté de la projection d'un court métrage d'ouverture.

Le **samedi**, l'activité **12 Heures de Courts** sera ouverte au grand public toute la journée pour faire découvrir gratuitement des films hors concours ou d'éditions passées du Festival.

Le **dimanche**, les courts métrages sélectionnés en **Compétition Officielle** seront projetés en présentiel à Boucherville. Ils seront en outre disponibles sur notre site web ainsi que nos réseaux sociaux durant l'entièreté du Festival pour les projections virtuelles, avant d'être retirés définitivement. Chaque réalisateur ou réalisatrice nominé doit s'assurer d'être présent à la **Remise de Prix** qui suivra, ou qu'un membre de l'équipe ou un représentant du film s'y trouve.

Règlements et conditions

L'appel de soumissions est ouvert aux courts métrages francophones en prises de vues réelles réalisés au Québec. Tous les genres de fictions, documentaires, ou expérimentations d'une durée maximale de 5 minutes (générique inclus) sont acceptés.

- Les films doivent être soumis via [Film Freeway](https://www.fcmib.ca/appel-de-soumissions) ou le formulaire de notre site web, au www.fcmib.ca/appel-de-soumissions.
- Les films soumis doivent être d'une durée de **5 minutes** ou moins, incluant les génériques (tout film dépassant cette durée sera automatiquement refusé).
- La date limite **lève-tôt** pour la soumission de vos films est le **12 mai 2024** à 23h59 (soumission gratuite).
- La date limite **tardive** pour la soumission de vos films est le **12 juin 2024** à 23h59 (soumission gratuite).
- Les films soumis doivent être de **langue française** ou **muets**.
- Les films soumis doivent être **indépendants et autofinancés**.
- Les films de tous les genres sont acceptés, tant qu'ils sont en prises de vues réelles (les films d'**animation sont refusés**).

- Les films doivent être soumis par leur réalisateur ou leur producteur.
- Un maximum de 2 films par réalisateur peut être soumis à notre Compétition Officielle, mais un seul film pourra être retenu afin d'être présenté lors du Festival et d'être admissible aux prix.
- Les réalisateurs qui soumettent des films ne peuvent pas être membres du jury, ou avoir de lien familial avec l'un de ceux-ci.
- Aucun film présenté lors d'une édition précédente du Festival ou réalisé avant le 1er janvier 2020 n'est admissible.
- En soumettant votre film au Festival, vous acceptez que celui-ci soit diffusé lors de la projection officielle du **dimanche 22 septembre 2024**, et vous vous engagez à ce qu'au moins **un membre de l'équipe ou un représentant du film soit présent** pour recevoir le(s) prix en cas de victoire.
- En soumettant votre film au Festival, vous acceptez que celui-ci soit diffusé pour un maximum de 72 heures sur notre site web et sur nos réseaux sociaux pour les diffusions virtuelles.
- En soumettant votre film au Festival, vous acceptez que celui-ci soit utilisé pour faire la promotion du Festival.

Prix remis

Tous les prix seront remis lors de la cérémonie de Remise de Prix qui se tiendra après la projection de notre Compétition Officielle, le dimanche 22 septembre.

Prix Meilleure Réalisation d'une valeur de **1 000 \$**

Remis par notre jury à un film qui se démarque par sa réalisation, son originalité, son interprétation et sa qualité globale.

Prix Meilleur Scénario d'une valeur de **500 \$**

Remis par notre jury à un film qui se démarque par son scénario innovant, inattendu et original.

Prix Meilleure Interprétation d'une valeur de **500 \$**

Remis par notre jury à un film qui se démarque par l'interprétation de ses comédien.ne.s ou performant.e.s.

Prix Meilleur Film de Boucherville d'une valeur de **500 \$**

Remis par notre jury à un film réalisé par un bouchervillois, ou tourné à Boucherville et mettant en lumière la ville, qui se démarque par sa réalisation, son originalité, son interprétation et sa qualité globale.

Prix Coup de Cœur du Public d'une valeur de **500 \$**

Remis par vote du public qui sera présent à la projection de la compétition officielle le dimanche 22 septembre.

Une valeur totale de **3 000 \$** sera donc remise en prix. Un même film peut remporter plusieurs prix.

Formats de fichier acceptés

- Fichier conteneur multiplexé (qui inclut la vidéo et l'audio) : **mov** ou **mp4**
- Poids du fichier : **2 Go. maximum**
- Compresseur vidéo/Codec : **.H264**
- Débit/Vidéo data rate : 1.5 Mbps minimum
- Format : NTSC, progressif (non entrelacé)
- Ratio : **16:9**, 2.35:1, 4:3 ou autre
- Résolution : minimum **1920×1080**
- Frame rate : 23.97, 24, 25, 29.97 ou 30 ips
- Format audio : AAC Stéréo
- Compression audio : aucune ou **MP3**
- Fréquence d'échantillonnage/Bit rate : 44kHz à 48kHz
- Débit/Audio data rate : 128Kbps à 256kbps

Jury et comité de présélection

Dans un souci d'indépendance, les membres du jury ne peuvent avoir aucun lien familial avec l'un des participants et n'ont pas le droit de soumettre de film.

Le comité de présélection et le jury se réservent le droit de refuser tout film à cause de son caractère raciste, haineux, diffamatoire, discriminatoire, sexiste, xénophobe, pornographique, faisant de la propagande religieuse ou toute autre raison le rendant inapproprié à une diffusion tout public.

Si vous avez des questions ou des difficultés à soumettre vos films, n'hésitez pas à communiquer avec nous par courriel ou sur nos réseaux sociaux.

L'équipe du Festival

info@fcmib.ca

www.facebook.ca/fcmib